



Les 10 ans des Rencontres européennes des artistes à Cabourg

Atelier 1
« L'artiste de demain : visions et réalités »

10 & 11 décembre 2009

Instantané

Nota : ce document est un condensé de l'atelier, les propos des intervenants ne sont pas repris dans leur intégralité.

Ouverture des Rencontres

Catherine SICARD-MARTIN

Adjointe à la culture, mairie de Cabourg

Ces Rencontres sont devenues incontournables pour votre profession, touchée par des débats sur la diffusion numérique. La Ville de Cabourg - dont la politique culturelle très diverse - accueille toujours avec plaisir les artistes.

Station balnéaire créée en 1853 et cité d'adoption de Marcel Proust, Cabourg se développe autour de son Casino d'où partent 12 avenues. Il faut y flâner, le nez au vent, les yeux cherchant les détails architecturaux. Vous avez devant vous une fenêtre sur l'éternité, je vous souhaite de bons débats.

Philippe OGOUZ

Président du conseil d'administration de l'Adami

Au nom du conseil d'administration de l'Adami représenté par 34 membres de la profession, je rends un hommage qui me comble à Jack Ralite.

Cher Jack Ralite, les artistes que tu défends ont souhaité te remercier car dans cette période agitée où la vie de l'artiste se trouve menacée, le mot « défendre » prend toute son importance.

Au début de ta carrière, tu choisis le journalisme qui te fait croiser les grands esprits comme Aragon ou Vilar, puis dès 1959, tu prends des responsabilités politiques en tant que militant du PC. En 1981, tu entres au Gouvernement de Pierre Mauroy.

Très attaché à ta ville, Aubervilliers, tes réflexions dans les années 80 font écho aux réflexions actuelles sur la diffusion numérique.

Homme de culture engagé et reconnu comme tel au Parlement, à l'Assemblée nationale et au Sénat, tu as défendu l'exception culturelle. Ces efforts ont débouché sur la Convention sur la diversité culturelle de l'Unesco.

En 1987, tu lances les états généraux de la culture réunissant plus de 7 000 artistes de toutes les disciplines pour œuvrer contre la marchandisation de la culture.

En 2003, tu démissionnes de la mairie d'Aubervilliers pour laisser place aux jeunes générations politiques et en 2003, tu es réélu sénateur.

Tu as le don de transformer les gens par ton talent, ton sens de la curiosité, de l'empathie, de la répartie, ton goût immodéré pour les citations. Vagabond du monde des idées sur la route des hautes connaissances sociales, culturelles et politiques, rebelle contre toutes les idées reçues... C'est pour toutes ces raisons que les artistes et créateurs ont tant besoin de toi. Trop rares sont les politiques qui nous comprennent. Merci pour la constance de ton action et l'affection que tu nous portes.

Jack RALITE

Sénateur, ancien ministre

J'ai toute raison d'être avec vous lors de ces rencontres européennes, par le cœur et par l'esprit. Je reçois ces mots trop élogieux de Philippe Ogouz car ils expriment notre complicité.

C'est comme si je recevais aujourd'hui un bon certificat de travail... sans m'arrêter de travailler.

En 2008, le travail de l'Adami a permis de répartir 38 millions d'euros à 45 000 artistes, soit 50% de plus en 5 ans. J'ai essayé de traduire vos besoins, notamment ceux des intermittents du spectacle, au plan législatif. Après de longues batailles, le mouvement généré avait abouti à un texte de loi pétitionné par la majorité de l'Assemblée nationale, mais les députés UMP, par leur absence au moment de voter, ont fait échouer cette mesure.

Marcel Proust a dit « *les faits pénètrent mal dans le monde où vivent nos croyances* ». Nous sommes à un tournant numérique, nous sortons de batailles douloureuses où le Gouvernement actuel a cherché à diviser les acteurs. J'ai cherché à éviter le piège dans lequel la majorité politique voulait nous emmener. En un mot, nous refusons la fatalité technologique et financière. Ces jours difficiles ont laissé des traces très vives. Les Etats généraux de la culture qui ont suivi ont été consacrés à Internet : ils ont été fructueux, tous les acteurs étaient représentés avec la volonté de penser ensemble.

Nous devons trouver une attitude nouvelle qui se souvient de l'avenir, qui donne de l'avenir à nos origines : c'est un travail inouï pour lequel il faut oser s'unir ! Et ce, dans un contexte où l'on entend le Premier Ministre François Fillon demander au ministre de la Culture de « *faire mieux et moins cher* », parler de révision générale des politiques publiques alors qu'il s'agit de réduction.

Secrètement, Google a été choisi par Bercy et imposé à la Bibliothèque nationale pour la numérisation des livres, mais Google est d'abord un monopole à qui nous ne voulons pas livrer notre mémoire. Google est une industrie immatérielle installée en Irlande pour éviter la fiscalité française. Google, c'est la numérisation gratuite, c'est aussi l'exclusivité de la commercialisation de celle-ci, c'est la négation des droits d'auteur. L'argent a une odeur et bien naïfs sont ceux qui l'oublient.

Nous voulons être une société de conscience ; nous ne voulons pas d'une pensée à mi-cause. Cette réunion de Cabourg est une réunion de fierté et de dignité pour toute la profession. A suivre !

Atelier 1 / L'artiste de demain : visions et réalités

Modérateur : Philippe REGNIER, directeur du Journal des Arts

La révolution numérique bouleverse la société dans toutes ses strates. Le monde de la création est l'un des domaines les plus touchés dans le processus créatif, dans la production, la reproduction, la diffusion, et la perception des droits. Comment le monde de la création s'adaptera-t-il à cette nouvelle donne ? (L'IRMA et l'Adami viennent de publier un ouvrage « Artistes 2020 – variations prospectives » recueillant les réflexions d'artistes sur le sujet.)

Dans cette nouvelle donne, la rémunération de l'artiste n'intervient que dans un second temps, alors que l'œuvre a déjà été exposée : aujourd'hui, les artistes exposent leurs œuvres sur Internet dans l'espoir d'être repérés et de pouvoir ensuite attirer un public qui le paiera.

Deux systèmes doivent cohabiter : un système de diffusion restreinte, l'art, qui s'oppose à un système de diffusion de masse, la musique.

Trois histoires

Jean-Louis SAGOT-DUVAROUX

Auteur-compositeur, interprète

Voici ma première histoire, elle me vient du Mali, où j'ai la chance d'avoir une partie de mon activité artistique. C'est l'histoire du photographe Seydou Keïta, dont la spécialité jusque 1991 était de photographier des scènes de vie locale, jusqu'à être repéré par une occidentale. Sa vie change, il est repéré comme « artiste » et ses productions sont alors exportées bien loin du Mali, un sujet pourtant au cœur de ses œuvres.

Ma deuxième histoire est celle des mathématiques. Leur fondateur, Pythagore, fonctionnait avec ses confrères comme on le ferait aujourd'hui dans une secte. Les mathématiques sont devenues une science en sortant de cette secte, et chaque mathématicien est venu apporter sa pierre à l'édifice commun. Les mathématiques sont finalement un grand logiciel libre. Cette histoire pose la question : que deviendra la propriété intellectuelle, est-elle l'unique façon de gérer les œuvres artistiques ?

Ma troisième histoire est celle du blues, une musique née chez les plus écrasés, les enfants des esclaves noirs emmenés aux Amériques. Le blues, cette « musique de nègres », comme on le disait à l'époque, était alors complètement dévalorisée. Pour finalement devenir cette musique qui changea le monde. Cela pose la question de la libre activité : quelle sera la place du statut professionnel si ce rapport à la libre activité se développe ?

A quoi sert l'Art ?

Pierre SAUVAGEOT

Musicien, Directeur de Lieux Publics (Marseille)

J'ai commencé par faire de la musique dans la rue en 1968 bien que la musique ne m'intéressait pas du tout : le projet était de provoquer une contestation sociale en se faisant arrêter...

Plus tard, en 1980, j'ai appris la musique avant que n'arrive l'informatique musicale qui m'a intéressé, par la possibilité de rentrer dans la matière sonore. Je me suis vite ennuyé, en constatant par ailleurs le besoin d'un certain public de classer les styles musicaux : j'ai l'impression que ce public a besoin de cette classification pour se reconnaître dans un groupe social. Je me suis alors passionné par les arts vivants, car dans la rue, la musique s'écoute différemment, les repères changent.

A quoi sert l'Art ? Toutes les autres questions découlent de celle-ci. L'Art peut être un signe de reconnaissance sociale, un objet de décoration, ou plus profondément une nécessité de vivre autrement. Le contrat social actuel est en plein bouleversement et mènera une remise en cause complète dans les 20 prochaines années. Les outils de création étant différents, la manière de créer le sera aussi.

Nous devons être originaux, et ne pas s'en tenir aux cadres et aux manières de faire existantes. La seule raison pour laquelle une société est prête à investir de l'argent dans une création, c'est parce qu'elle ouvre sur quelque chose. Il faut donc sortir du cadre, ce qui apportera une liberté énorme.

Marseille, future capitale européenne de la culture, est en train de se réveiller grâce à cet événement : culture et Europe qui n'étaient pas des sujets pour les Marseillais arrivent sous les feux des projecteurs. La ville tente de montrer la route à ce développement culturel nouveau. Marseille est par exemple une des rares métropoles à ne pas avoir le grand opéra qu'elle mérite.

Renverser la loi de Pareto

Jean-Robert BISAILLON

Auteur-compositeur, interprète, manager d'artistes

L'arrivée d'Internet offre aux artistes de nouveaux outils de marketing, de promotion : à l'artiste ensuite de choisir comment il s'en empare. L'artiste peut véhiculer et médiatiser son message, établir un dialogue avec son auditoire : c'est là que réside la révolution. Le web 2.0 est une façon de créer un lien direct entre l'artiste et son public. Quel est l'impact réel de ce rapport direct entre artiste et public ? Impossible de le dire pour l'instant. Ce qui m'intéresse avec les outils du web, c'est de renverser la loi de Pareto, selon laquelle 20% des créations représentent 80% des revenus.

De la salle

Je fais partie des artistes qui tentent d'entrer en contact direct avec leur public, et je suis indépendant depuis cette année. Je vais volontiers au contact des gens, mais il y a des pièges

à ce rapport : il ne faut pas finir par faire uniquement ce que le public attend. On est alors artisan et non artiste.

Jean-Robert BISAILLON

Le Web permet d'établir un dialogue plus récurrent et immédiat avec notre auditoire.

Jean-Louis SAGOT-DUVAROUX

Certains éditeurs mettent régulièrement à disposition des livres sur Internet. Le rapport au texte est différent sur Internet et ne nuit pas à l'auteur, qui recueille des réactions immédiates sur son œuvre. Mon expérience personnelle montre que cela ne nuit pas non plus à la vente des livres.

Jean-Robert BISAILLON

Il est fondamental que l'artiste trouve son public initial, sa niche privilégiée. Sur Internet, comment faire pour repérer un artiste dans cette multitude de choix ? Il appartient encore une fois à l'artiste de se définir et d'être son propre faiseur d'image. Il doit pour cela associer sa production artistique à des mots clés ou des termes qui permettront à son public de le repérer.

De la salle (producteur)

J'ai signé quelques contrats avec des maisons de disque avant de décider de n'utiliser qu'Internet. Aujourd'hui, je vis très bien grâce à une poignée de fidèles avec qui j'entretiens un rapport plus privilégié. Je gagne mieux ma vie par ce système qu'avec l'intermédiaire des maisons de disque.

De la salle (comédienne)

Je ne me sens pas très à l'aise dans ce débat où chacun montre comment il se débrouille dans son coin. J'aimerais que l'on se recentre sur la création et la collectivité. Seule la collectivité nous rendra plus forts. Nous sommes là pour parler de ce qui nous rassemble.

Comportement des internautes

Monique DAGNAUD

Directrice de recherche au CNRS

Je fais partie des participants à ce livre collectif édité par l'Irma et l'Adami.

Qui surfe sur le net ? D'abord, le groupe des CSP+ ou étudiants en études supérieures, qui est hyperactif sur le Net (80% des cadres supérieurs professions libérales ou étudiants ont un accès haut débit). Il existe une porosité dans les pratiques sur le Net : nous passons facilement d'un usage professionnel à des pratiques d'agrément.

Ensuite, le groupe des jeunes, qui utilise le Net pour trois pratiques : le Web relationnel et expressif (réseaux sociaux), le téléchargement de productions culturelles habituellement consommées différemment, les jeux vidéos (pour 56% des 15-19 ans). Les pratiques sur le Net sont donc très hétérogènes.

Toutes les classes d'âge et catégories sociales sortent beaucoup plus qu'auparavant : le Net n'enferme donc pas les individus chez eux comme on le dit souvent, mais joue un rôle de relais vers les théâtres, les cinémas, les salles de spectacle.

Par ailleurs, sur un plan sociologique, la question de la gratuité, des *creative commons*, du *peer to peer* correspondent à cette idée du don, presque devenue au fil du temps une philosophie sur Internet.

Le Net génère un appétit très fort pour la culture dans toutes ses dimensions. Mais qui sont les vrais professionnels quand tout le monde peut s'exprimer sur le Net ?

J'ai donc proposé les têtes de chapitre suivantes dans l'ouvrage de l'Irma et l'Adami, pour se projeter en 2020 :

- les méga stars continueront d'exister
- l'augmentation du chômage culturel
- les pouvoirs publics seront dans une course permanente à la régulation et les diffuseurs seront inévitablement mis à contribution
- le culte de l'amateurisme (titre du livre d'Andrew Keene)
- la fiscalisation accrue des méga stars, qui devront reverser une partie de leurs revenus pour le flot des artistes qui n'arrive pas à se tenir à flot...

Une lueur

Philippe OGOUZ

Comédien, Président du conseil d'administration de l'Adami

Je me moque complètement d'Internet, ce sont les artistes qui m'intéressent ! Pourrons-nous encore vivre de nos métiers dans 20 ans alors que la précarité des artistes ne cesse d'augmenter ? La seule chose qui m'intéresse sur Internet est celle pour laquelle je me bats : la rémunération des artistes-interprètes.

Anticiper est un exercice périlleux, comment trouver un équilibre entre optimisme et pessimisme dans cet art de la prospective ? L'heure est au déploiement massif du haut débit, au règne de la téléphonie mobile, et à la diffusion continue d'œuvres musicales et audiovisuelles. Les artistes sont les grands perdants de l'ère numérique. Or que seraient les œuvres si elles n'étaient pas interprétées par les artistes ? Je ne vois pas encore se dessiner les solutions à la crise de notre profession. Les débats politiques de ces 4 dernières années ne sont pas rassurants (loi DADVSI, licence globale...). Récemment la loi création et Internet a relancé la polémique entre les partisans du « tout gratuit » et du « tout répressif », avec des excès de part et d'autre.

La lueur vient de cette mission d'étude que Frédéric Mitterrand a confiée à Patrick Zelnik pour améliorer l'offre légale et faire rempart contre le piratage. Cette mission rendra ses propositions autour du 15 décembre 2009. Faut-il attendre ces propositions pour se poser les bonnes questions ? Je ne le crois pas. Ce travail de prospective que nous avons fait est fondamental.

La question de la formation est centrale : l'artiste de demain pourra-t-il acquérir son savoir-faire et le transmettre ? Qu'en sera-t-il dans 10 ans du salariat, de la copie privée... ? La technologie n'a fait que soulever le poids de questions plus vastes et complexes. Pour défendre nos valeurs et remonter les défis de demain, nous devons agir ensemble.

De la salle (musicien)

Vos propos me semblent constituer une infantilisation de l'artiste. La décision d'être artiste répond à un besoin profond et irrépessible de créer, d'exprimer. L'Art existe intrinsèquement à l'humain et existera toujours. Il y a un écrémage inévitable à l'arrivée entre les artistes qui seront reconnus et les autres.

De la salle (comédienne)

Nous entendons ce discours « vivons de notre création et d'eau fraîche » depuis longtemps. Mais si aujourd'hui je vis encore de mes créations, c'est grâce aux gens qui ont vu plus loin en créant des syndicats et des sociétés de perception. Nous sommes ici pour réfléchir à demain, c'est notre devoir de citoyen de transmettre la création et nos savoir-faire.

De la salle

Nous sommes dans un monde de consommation jetable alors que les artistes cherchent à faire perdurer leurs œuvres. Les créateurs inspirés sont un mythe, il n'existe que des artistes qui travaillent durement tous les jours leurs arts et qui n'ont pas de temps à passer derrière un ordinateur.

De la salle (directeur de la FEJMA)

Si j'avais participé à l'ouvrage, j'aurais livré ma réflexion sur le statut de l'artiste. La formation prépare les futurs artistes à leur métier de demain. Mais aujourd'hui, la formation continue sert aussi à sortir les artistes d'expérience de leur désarroi. La liberté est bornée par les toutes les règles politiques, médiatiques et même sociales. Ces règles n'imposeront-elles pas aux artistes d'auto-produire leur création ?

Pierre SAUVAGEOT

Le numérique remet en cause la place de l'artiste-interprète : dans 20 ans, beaucoup de productions culturelles existeront sans artiste-interprète, qu'on le veuille ou non.

Nous pouvons alors imaginer une société moins cloisonnée où la notion de métier change, où l'on évite la dualité entre l'artiste amateur et professionnel. A condition de ne pas régresser socialement, c'est là toute la difficulté. L'Europe est notre terrain de travail, c'est là où se joueront les combats sur les politiques culturelles publiques et la rémunération.

Des alliances

Carole TONGUE

Présidente de la coalition britannique pour la diversité culturelle

Vous avez besoin de l'Adami et d'actions collectives. Au Royaume-Uni, le Parlement discute contre toute attente d'un projet de loi pour combattre le piratage : c'est une grande avancée et presque un miracle dans ce pays.

L'un des défis de l'artiste est de ne plus se placer en adversaire des consommateurs. Autre défi, alors que le copyright opposait les détenteurs de droit et les bibliothèques à une époque, l'adversaire est aujourd'hui bien plus grand : c'est le secteur des télécoms. L'Adami doit se rapprocher des décideurs européens pour qu'ils comprennent les mots créativité et culture. Vous avez besoin de vous défendre massivement et de créer des alliances afin de définir un imaginaire sans frontières.

De la salle

Le légal va beaucoup moins vite dans la technologie que l'illégal. Au Nigéria, il existe des systèmes organisés pour copier des contenus culturels sur des cartes mémoires et les revendre. Quelle réponse pour l'artiste ? L'information et la formation sont un cheval de bataille que la coopération internationale peut soutenir.

Carole TONGUE

Notre coalition essaie de travailler avec le Commonwealth pour le sensibiliser à la création artistique.

Jean-Robert BISSAILLON

Merci de nous indiquer ces priorités. Il est fondamental de rémunérer les usages. Mais il faut aussi comprendre parfaitement les effets de la révolution Internet pour en tirer des idées sur les modes de rémunération, et je sais que l'Adami en est consciente. Les sociétés civiles doivent se saisir de leur rôle de communication sur les enjeux de la gestion collective des droits d'auteur.

Jean-Louis SAGOT-DUVAROUX

Pour préserver la liberté d'une création non assujettie à la règle de l'argent, il faut défendre la possibilité des artistes-interprètes d'être rémunérés. Internet peut amener cette liberté, à condition de nous unir.

Philippe OGOUZ

Un pianiste travaille 8 heures par jour pour se maintenir au sommet de son art... Quel artiste peut à la fois consacrer du temps à sa création et à sa promotion sur Internet ?

De la salle

Les artistes sont tirés vers le bas. La licence globale défendue par l'Adami aurait injecté 1 milliard d'euros dans les sociétés collectives, qu'elles auraient pu redistribuer. Au lieu de ça, nous avons Hadopi, une loi répressive. Les arts vivants sont un mouvement en plein expansion, mais j'aimerais que les artistes retournent dans les théâtres au lieu d'en sortir. Vous nous invitez à penser à des choses nouvelles, mais je ne suis qu'un acteur, je ne sais rien faire d'autre, c'est un métier vital pour moi.

De la salle (Bernard Menez, comédien)

N'oublions pas nos origines : en 1985, une loi a obligé les diffuseurs – les pirates de l'époque – à être responsables de leur diffusion vis-à-vis des artistes. C'est aux diffuseurs d'aujourd'hui, les fournisseurs d'accès, de payer aujourd'hui. Voilà qui tombe bien : ils sont richissimes. C'est donc un combat politique.

Jack RALITE

Le rapport Jouyet-Lévy sur l'économie de l'immatériel a de mon point de vue était très révélateur de l'acoquinement du capital et du pouvoir : le groupe chargé de ce rapport était constitué d'inspecteurs des finances, de représentants de groupes privés, et d'un seul artiste. C'est à partir de ce rapport qu'a été lancée l'idée de vendre les toiles des musées pour faire de l'argent ! J'ai déposé des amendements pour insister sur le caractère inaliénable des œuvres détenues par l'Etat, reconnu depuis le 13^e siècle. Aujourd'hui, le Louvre n'est plus un musée mais une marque ! Ce rapport reconnaît à chaque artiste sa capacité d'invention mais il la capte pour l'écraser. La solution réside peut-être dans la réunion des forces du travail et de la création : il faut rester optimiste.